



Rowing Canada Aviron

Sélection Pour Un Événement D'aviron De Mer 2023

Finales de sprint de plage de World Rowing

Juillet 2023

VUE D'ENSEMBLE

OBJECTIF

Le présent document établit le processus et les critères qui seront utilisés pour la sélection et la nomination de l'équipe de **Rowing Canada Aviron (RCA)** qui prendra part aux **Finales de sprint de plage 2023 de World Rowing**, à Barletta, en Italie, du 29 septembre au 1er octobre 2023

APERÇU

Les présentes directives de sélection ont été rédigées et préparées par RCA et entreront en vigueur immédiatement après leur publication sur le site Web de RCA. RCA peut également communiquer et distribuer ces Directives de sélection aux athlètes concernés par d'autres voies. RCA se réserve le droit de modifier le présent document pour tenir compte de changements imposés par des parties externes, si ces changements s'avèrent nécessaires en raison d'une erreur typographique ou d'un manque de clarté dans une définition ou un libellé. Tout changement est réputé entrer en vigueur dès sa publication sur le site Web de RCA.

PORTÉE

Les présentes Directives de sélection seront utilisées pour sélectionner les athlètes qui participeront aux compétitions indiquées dans la section Objectif ci-dessus.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ À LA SÉLECTION

Les athlètes qui souhaitent être pris en considération pour la sélection doivent satisfaire à toutes les exigences suivantes :

1. CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ADMISSIBILITÉ

Tous les athlètes et entraîneurs sélectionnés dans une équipe nationale de RCA doivent être inscrits en bonne et due forme auprès de l'Association canadienne d'aviron amateur, qui exerce ses activités sous le nom de Rowing Canada Aviron (RCA). Les athlètes doivent détenir un passeport canadien valide et être admissibles à ramer pour le Canada. Les athlètes doivent respecter toutes les règles pertinentes de World Rowing, du Comité international paralympique (IPC) et du Comité international olympique (CIO) (et/ou de l'Organisation sportive panaméricaine) relativement à l'admissibilité. Par souci de clarté, pour être en règle avec l'ACAA, l'athlète doit être un(e) participant(e) inscrit(e) auprès d'un membre de l'ACAA et :

- a. être à jour dans le paiement de ses cotisations et de ses dettes à RCA;
- b. ne pas faire l'objet d'une sanction disciplinaire consistant en une suspension de l'ensemble des équipes, activités, événements ou compétitions de RCA ou de l'un de ceux-ci ou en une expulsion de l'ACAA, au terme d'un processus prévu par la Politique de discipline de RCA (ou l'équivalent); et
- c. dans tous les cas où l'ACAA a imposé une sanction disciplinaire en vertu de la Politique de discipline de RCA (ou l'équivalent), l'athlète a respecté toutes les modalités de ladite sanction disciplinaire à la satisfaction du conseil d'administration ou de son représentant désigné.

Il est recommandé que les athlètes qui participent à un des essais et aux Finales de sprint de plage de World Rowing ainsi qu'à tous les autres événements indiqués ci-dessus soient entièrement vaccinés contre la COVID-19.

1.1 Exigences en matière de surveillance

Tous les athlètes qui souhaitent être pris en considération pour la sélection dans les équipes pour les événements mentionnés ci-dessus doivent effectuer un test sur un ergomètre Concept 2 sans l'utilisation de glissières. Le test consiste en deux courses de 500 m avec une pause de deux minutes entre les deux. Les tests doivent être soumis une semaine avant l'événement pour lequel vous vous inscrivez et ils doivent se dérouler sous la surveillance de votre entraîneur(e) de club ou d'un(e) officiel(le).

Les tests peuvent être soumis sur le site suivant : <https://forms.office.com/r/urh2rTr5Xc>

Détails relatifs au test de 500 m à l'ergomètre :

Épreuve de sélection - Essai	Date limite de soumission du test
Épreuve de sélection pour les Finales de sprint de plagede World Rowing	15 août 2023

Coefficient de traînée	
Catégorie ouverte féminine	110
Catégorie ouverte masculine	130

2. LETTRE D'INTENTION

La lettre d'intention doit être présentée par tous les athlètes qui souhaitent être pris en considération pour la sélection en vue de l'événement indiqué dans la section Objectif et est affichée au : https://signnow.com/s/ZSIzwivd?name_formula=2023%20Beach%20Sprints%20LOI%20-%20June%7CName. **La soumission pour les Finales de sprint de plage de World Rowing doit être effectuée d'ici le 15 juillet 2023 à midi, heure de l'Est.**

3. ACCORD DE L'ATHLÈTE

Tous les athlètes sélectionnés pour les Finales de sprint de plage de World Rowing doivent remplir et signer l'Accord de l'athlète de RCA avant d'accepter une inscription dans leurs équipes respectives. Le formulaire de l'Accord de l'athlète est accessible et peut être rempli sur le site suivant : https://signnow.com/s/QPFf78AT?name_formula=2023_24%20Athlete%20Agreement_E%7CName. Le « Code de conduite » de RCA s'applique en tout temps aux équipages sélectionnés.

4. FRAIS

Tous les athlètes qui souhaitent être sélectionnés en vue de prendre part à un événement doivent être au courant des dépenses et des frais liés à leur nomination dans l'équipe pour chaque événement et être prêts à les payer.

Le tableau ci-dessous présente une estimation des coûts auxquels les athlètes peuvent s’attendre :

Élément	Coût estimé	Détails
Trousse de vêtements	350 \$	Doit être une trousse de vêtements autorisée pour l'événement, achetée sur Regatta Sport
Vols	De 1500 \$ à 2500 \$	Estimation seulement, en fonction de l'aéroport de départ
Transport local	À partir de 100 \$	Peut être organisé par le comité organisateur
Hébergement	À partir de 90 \$ par nuit	Chambre et petit-déjeuner (occupation double, par nuit)
Repas	70 \$ par jour	Dîner et souper
Location d'équipement	À déterminer	Avirons seulement. Les bateaux sont fournis.
Assurance voyage	De 35 \$ à 70 \$	Doit soumettre une confirmation à RCA

5. CRITÈRES DE SÉLECTION

L'objectif des Directives de sélection 2023 est de sélectionner des équipages admissibles et engagés à concourir aux événements suivants :

1. Finales de sprint de plage de World Rowing

Finales de sprint de plage de World Rowing, Barletta, Italie, du 29 septembre au 1er octobre 2023

Les catégories d'embarcation suivantes seront prises en considération pour la sélection :

- CW1x, CM1x (les athlètes sélectionnés pour ces épreuves peuvent également être inscrits pour le CMix2x)
- CMix2x

RCA sélectionnera les équipages sur la base des résultats obtenus par les athlètes ou les équipages à la régates de sprint de plage 2023 désignée, qui aura lieu les 19 et 20 août 2023. Cette régates est ouverte à tous les athlètes admissibles au Canada. Veuillez noter que chaque régates peut limiter le nombre d'inscriptions acceptées en fonction de la capacité du site et de l'équipement.

Nom de l'événement	Date	Lieu	Date limite d'inscription
Régates de sprint de plage de Lachine	19 et 20 août 2023	Lachine, QC	À déterminer

Les athlètes qui ont satisfait à tous les critères d'admissibilité seront nommés en fonction de leur classement à la finale de leur épreuve. Si la meilleure concurrente ou le meilleur concurrent n'est pas admissible à la nomination, RCA peut nommer les athlètes qui suivent dans l'ordre de leur classement. RCA se réserve le droit de ne nommer aucun athlète pour une épreuve. RCA peut choisir de former un duo avec les deux meilleurs athlètes solos (ou de séparer le meilleur duo pour avoir deux participants solos) en raison du manque de profondeur et en fonction des résultats des tests à l'ergomètre.

CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Si, en raison d'une blessure, d'une maladie ou de circonstances exceptionnelles, un(e) athlète n'est pas en mesure de satisfaire à l'un des critères énoncés dans le présent document, il ou elle peut tout de même être considéré(e) pour la sélection dans une équipe nationale, à la discrétion exclusive de RCA. Les athlètes doivent aviser par écrit l'entraîneur-chef de RCA de toute blessure,

maladie ou circonstance personnelle exceptionnelle, aussitôt que possible. En cas de maladie ou de blessure, un certificat médical signé par le médecin de l'athlète doit être soumis au médecin-chef de RCA. RCA se réserve le droit de réclamer des preuves médicales supplémentaires ou d'exiger que l'athlète fasse l'objet d'une évaluation par le médecin-chef de RCA ou tout autre praticien désigné, le cas échéant.

6. SOUTIEN À L'ÉQUIPE

L'entraînement et/ou tout autre soutien à l'équipe des Finales de sprint de plage de World Rowing seront autofinancés et à la discrétion exclusive du directeur de la haute performance.

Les éléments qui seront pris en considération pour la sélection comprennent l'engagement envers l'aviron de mer et une stratégie de développement à long terme. Les candidats intéressés doivent soumettre une déclaration d'intérêt à hp@rowingcanada.org d'ici le 30 juin 2023 pour les Finales de sprint de plage de World Rowing.

Les entraîneurs candidats doivent inclure leur dossier d'entraîneur et leurs qualifications et satisfaire aux exigences minimales suivantes :

- Avoir le statut d'entraîneur de performance formé de RCA et/ou une certification d'entraîneur d'aviron de mer de World Rowing
- Être inscrits comme entraîneurs en règle auprès de RCA.
- Avoir suivi la formation prise de décisions éthiques
- Avoir terminé le module Sécurité dans le sport de l'ACE
- Avoir suivi la formation L'ABC du sport sain du CCES
- Présenter une vérification du casier judiciaire, et s'il y a lieu, une vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables.

L'annonce de l'entraîneur(e) sélectionné(e) aura lieu en même temps que l'annonce de l'équipe.

RCA se réserve le droit de nommer l'entraîneur(e) nonobstant toute demande reçue avant la date limite mentionnée ci-dessus.

7. DATES IMPORTANTES

Publication du document de sélection	20 juin 2023
Lettre d'intention des athlètes ainsi que des entraîneurs et membres du personnel de soutien – Finales de sprint de plage de World Rowing	10 août 2023
Soumission des tests à l'ergomètre – Finale de sprint de plage du Canada	15 août 2023
Date limite d'inscription – Compétition de sélection de l'équipe pour les Finales de sprint de plage de World Rowing	TBD
Compétition de sélection de l'équipe pour les Finales de sprint de plage de World Rowing	19 et 20 août 2023
Dévoilement de l'équipe pour les Finales de sprint de plage de World Rowing	25 août 2023
Finales de sprint de plage de World Rowing – Barletta, Italie	Du 29 septembre au 1er octobre 2023

8. COORDONNÉES

Adam Parfitt RCA Directeur de la haute performance parfitt@rowingcanada.org